

AUTORISATION PARENTALE POUR L'ÉPREUVE DES 6H VTT DE L'UNION CYCLISTE ÉCOMMOY

JE SOUSSIGNÉ(E), MADAME, MONSIEUR.....
DEMEURANT
AGISSANT EN QUALITÉ DE PÈRE, MÈRE OU TUTEUR LÉGAL,
AUTORISE MON FILS OU MA FILLES
NÉ(E) LE/...../.....

À PARTICIPER À LA 1^{ÈRE} ÉDITION DES 6 HEURES VTT DE L'UNION CYCLISTE D'ÉCOMMOY À SAINT MARS D'OUTILLÉ LE SAMEDI 8 MAI 2020.

JE DÉCLARE QUE MON ENFANT ET MOI-MÊME AVONS PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE.

DE PLUS, JE DÉGAGE L'ASSOCIATION DE TOUTE RESPONSABILITÉS EN CAS D'ACCIDENT OU DE PROBLÈME DE SANTÉ DE MON ENFANT SURVENANT PENDANT CETTE COMPÉTITION.

L'AUTORISATION PARENTALE EST À REMPLIR PAR LES PARENTS DE TOUS LES CONCURRENTS MINEURS (14 ANS À 18 ANS) PARTICIPANT À LA 1^{ÈRE} ÉDITIONS DES 6 HEURES VTT DE L'UNION CYCLISTE D'ÉCOMMOY À SAINT MARS D'OUTILLÉ LE SAMEDI 8 MAI 2020.

L'ORGANISATION RAPPELLE QU'AU MINIMUM UN ADULTE DOIT ÊTRE PRÉSENT SUR LE SITE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA COMPÉTITION. CET ADULTE, QUI EST AUSSI LE CAPITAINE DE L'ÉQUIPE, EST RESPONSABLE DES CONCURRENTS MINEURS DE SON ÉQUIPE.

FAIT À :

LE :/...../.....

SIGNATURE :